

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFVL

**30 janvier 2024 – En distanciel avec votes électroniques
(Teams 18 heures – 21 heures)**

ORDRE DU JOUR

De 17 h 45 à 18 h : accueil des participants.
Explications des modalités de fonctionnement de la visioconférence.

18 heures - Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire

- VOTE 1 Détermination du quorum de cette AG par vote fictif
 - VOTE 2 Modifications des statuts - mise en cohérence avec la loi Sport
 - VOTE 3 Modifications des statuts – création ou participation de la FFVL à une société de nature civile ou commerciale
 - VOTE 4 Modifications des statuts - création de sections départementales au sein d'un club
 - VOTE 5 Modifications du règlement intérieur de la FFVL
- Questions diverses

21 heures : fin de l'AG